

Les différentes sections
au LAMML

Cher/chère élève,

Te voilà arrivé(e) à un moment important de ton parcours scolaire où il faut faire le choix d'une section.

Prends le temps de réfléchir et de voir ensemble avec tes parents et tes enseignants quelle section convient le mieux à ton profil et ta personnalité. Tes enseignants ainsi que le service psycho-social et d'accompagnement scolaire (SePAS) sont là pour te guider dans ton choix.

Dans ce dépliant, tu trouveras les informations essentielles pour les différentes sections ainsi que les grilles des horaires*.

Note que les grilles horaires des élèves ayant opté pour le latin diffèrent légèrement (consulter la brochure MENJE).

Quelques conseils de ma part:

- Ton choix doit être personnel!
- Sois ambitieux!
- Demande conseils aux élèves des classes supérieures, ce sont nos meilleurs ambassadeurs!

Carole Chaine
Directrice



Lien vers les vidéos de
présentation des sections

<http://edulink.lu/o36h>

* Ce dépliant est basé sur la brochure du MENJE "Que faire après la 4e".

Section A⁺ section langues vivantes

(spécifique au LAML)

Pour les élèves qui ont le goût des langues, de la philosophie et de la littérature.

Cela présuppose une bonne maîtrise des langues française, anglaise et allemande.

En section A, l'enseignement d'une quatrième langue vivante (Italien/ Espagnol) vient s'ajouter.

La section A+ du LAML offre des cours de mathématiques jusqu'en fin de parcours. Le contenu de ses cours est identique à celui de la section G /E et permet d'accéder à de nombreux cursus universitaires. Les élèves ayant opté pour le latin en classe de 6^e pourront suivre le cours de latin jusqu'en classe de 3^e (Certification : Kleines Latinum).

Les cours ne sont pas offerts en classe de 2^e et 1^{re}.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C et avoir au moins 38 points dans la moyenne des notes annuelles en langues.

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branche	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	4	4,5	4,5
Allemand	4	4,5	4,5
Anglais	4	4,5	4,5
4e langue Italien / Espagnol	3	4,5	4,5
Mathématiques	3	3	3
Histoire	2		2
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>		2	
<i>Instruction civique</i>		1	
Biologie	2		
Physique/Chimie	1,5+1,5		
Philosophie		2	3
Economie générale			2
Ed. Physique	1	1	1
Ed. Artistique	1	1	
Histoire de la musique		1	
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	31	31

Section B

section mathématiques informatique

Pour les élèves qui ont le goût des **sciences mathématiques, informatiques et naturelles**.

Cela présuppose des connaissances solides en mathématiques, physique et chimie.

Des leçons d'informatique viennent parfaire cette formation.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C et avoir en sus au moins 38 points dans la note annuelle en mathématiques.

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branche	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	3	3	3*
Allemand	3	3	3*
Anglais	4	3	3*
Mathématiques I		4	4
Mathématiques	6		
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>	2	2	
<i>Instruction civique</i>		1	
Mathématiques et informatique			
<i>Mathématiques II</i>		3	4
<i>Informatique</i>		1	2
Biologie	2		
Physique	2,5	4	4
Chimie	2,5	4	4
Philosophie			2
Groupe à options Histoire / Économie			
<i>Histoire</i>			2**
<i>Économie générale</i>			2**
Éducation physique et sportive	1	1	1
Éducation artistique	1		
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	31	31

* Deux langues au choix de l'élève.

** Histoire ou Économie générale au choix de l'élève

Section C

section sciences naturelles mathématiques

Pour les élèves qui ont le goût des **sciences naturelles et appliquées**. Cela présuppose de bonnes connaissances en mathématiques et en sciences telles que la biologie, la chimie et la physique.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C.
Il faut préciser que les exigences en mathématiques et en sciences sont élevées.

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branche	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	3	3	3*
Allemand	3	3	3*
Anglais	4	3	3*
Mathématiques	5	5	6
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>	2	2	
<i>Instruction civique</i>		1	
Biologie	3	3	4
Physique	2,5	4	4
Chimie	2,5	4	4
Philosophie			2
Groupe à options Histoire / Économie			
<i>Histoire</i>			2**
<i>Économie générale</i>			2**
Éducation physique et sportive	1	1	1
Éducation artistique	1		
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	31	31

* Deux langues au choix de l'élève.

** Histoire ou Économie générale au choix de l'élève

Section D

section sciences économiques mathématiques

Pour les élèves qui ont le goût des **sciences économiques et sociales et du droit**.

Cela présuppose de bonnes connaissances en mathématiques et un intérêt particulier pour l'analyse économique. Cette section est également exigeante au niveau des langues.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C.
Il faut préciser que les exigences en mathématiques sont élevées.

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branche	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	3	3	3
Allemand	3	3	3
Anglais	4	3	3
Mathématiques	5	5	5
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>	2	2	2
<i>Instruction civique</i>		1	
Sciences économiques et sociales	3		
Biologie	2		
Physique	1,5		
Chimie	1,5		
Philosophie		2	3
Géographie		2	
Économie politique		2	4
Économie de gestion et application informatique		4	
Économie de gestion			
<i>Sociétés commerciales</i>			2
<i>Statistique et probabilités</i>			2
Éducation physique et sportive	1	1	1
Éducation artistique	1		
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	30	30

Section E

section arts plastiques

Pour les élèves qui ont le **goût de la culture générale et la créativité individuelle**.

Cela présuppose des compétences artistiques et un intérêt particulier pour la vie culturelle, la communication visuelle et l'esthétique.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C et avoir au moins 38 points dans la note annuelle en éducation artistique
 - si l'élève a réussi une classe de 4 C mais qu'il n'a pas une note annuelle en éducation artistique d'au moins 38 points, l'option suivante se présente :

- entretiens personnels et encadrement individuel avec le titulaire d'éducation artistique de l'année scolaire en cours ;
- présentation de travaux exécutés dans différentes techniques et traitant des sujets abordés au cours de l'année scolaire ;
- regroupement des travaux de l'année scolaire, dans un dossier structuré et soigné au cours ;
- au cas où l'enseignant titulaire aurait un doute quant à l'orientation de l'élève, celui-ci se concertera avec un autre enseignant d'éducation artistique du même établissement.

Cette concertation se fera sur base du dossier réalisé par l'élève et aura lieu au plus tard la 1^{re} semaine du mois de juillet, avant le conseil de classe du 3^e trimestre.

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branches	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	3	3	3*
Allemand	3	3	3*
Anglais	4	3	3*
Mathématiques	3	3	3
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>	2	2	
<i>Instruction civique</i>		1	
Biologie	2		
Physique	1,5		
Chimie	2,5	2	
Philosophie			3
Économie générale		2	
Éducation physique et sportive	1	1	1
Éducation artistique I			
<i>Dessin</i>	2	2	3
<i>Communication visuelle</i>	2	2	3
Éducation artistique II			
<i>Dessin</i>		1	2
<i>Géométrie descriptive</i>		1	2
<i>Histoire de l'art</i>	1	1	3
Histoire de la musique		1	2
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	30	30

* Deux langues au choix de l'élève.

Section G

section sciences humaines et sociales

Pour les élèves qui ont un intérêt pour les **sciences sociales, le fonctionnement des sociétés et l'évolution des civilisations**.

Cela présuppose un intérêt particulier pour les sciences économiques et sociales, l'histoire et la géographie.

Critères d'admission

- avoir réussi une classe de 4 C

	3 ^e	2 ^e	1 ^{re}
Branche	Nombre de leçons	Nombre de leçons	Nombre de leçons
Français	3	3	3
Allemand	3	3	3
Anglais	4	3	3
Mathématiques	3	3	3
Histoire et instruction civique			
<i>Histoire</i>	2	2	2
<i>Instruction civique</i>		1	
Sciences économiques et sociales	3		
Biologie	2		
Physique	1,5		
Chimie	1,5		
Philosophie		2	3
Géographie	2	2	2
Économie politique		2	2
Économie de gestion et application informatique		4	
Sciences sociales			4
Éducation physique et sportive	1	1	1
Éducation artistique	1	1	
Histoire de la musique		1	
Histoire de l'art et de l'architecture			2
Cours à option	2	2	2
Vie et société	1		
	30	30	30

III. LES BRANCHES FONDAMENTALES

Chaque section comprend des matières prépondérantes. Ces branches essentielles sont appelées branches fondamentales et ne peuvent pas être compensées.

Section	Classe		
	3 ^e	2 ^e	1 ^{ère}
A	Français	Anglais Allemand	Français Allemand
B	Mathématiques	Mathématiques 2 & informatique Physique	Mathématiques 2 & informatique Physique
C	Biologie	Biologie Chimie	Biologie Chimie
D	Sciences économiques et sociales	Économie de gestion et application informa- tique Économie politique	Économie politique Économie de gestion
E	Éducation artistique	Éducation artistique 1 Education artistique 2	Éducation artistique 1 Education artistique 2
G	Sciences économiques et sociales	Économie de gestion et application informa- tique Histoire & Instruction civique	Sciences sociales Histoire & Géographie

II. MODALITÉS DE CHANGEMENT DE SECTION

Si un changement de section est envisagé, le SePAS recommande à l'élève de les contacter. Au cas où le changement de section est souhaité, les parents devront adresser une demande écrite à Madame Carole CHAINE, la Directrice.

- Changement de section en classe de 3^e

Un changement est possible à la fin du 1^{er} trimestre ou à la fin de l'année scolaire.

Si le changement a lieu à la fin du 1^{er} trimestre, les notes des branches communes aux deux sections obtenues au cours des trois trimestres seront mises en compte pour la promotion. La promotion concernant les branches spécifiques de la nouvelle section se basera uniquement sur les notes du 2^e trimestre et du 3^e trimestre.

Si le changement a lieu à la fin de l'année scolaire, l'élève peut passer en 2^e de la nouvelle section choisie à condition d'avoir réussi la 3^e. Le conseil de classe de 3^e regarde si l'élève a rempli les critères d'admission vers la section visée et décide si l'élève doit passer des épreuves d'admission.

- Changement de section en classe de 2^e

En principe, aucun changement de section n'est possible au cours de l'année scolaire.

IV. LIENS IMPORTANTS

QUE FAIRE APRÈS LA 4^E?

Brochure du Ministère de l'Éducation nationale.

<http://edulink.lu/3d2a>



CRITÈRES DE PROMOTION

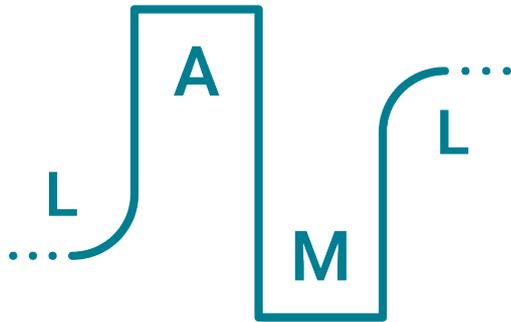
<http://edulink.lu/unwu>



V. L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

L'ORIENTATION VERS L'ESG APRÈS LA CLASSE DE 4^E

L'élève qui, après la classe de 4^e, désire s'orienter vers l'ESG est admissible sur dossier à un des régimes de l'enseignement secondaire général. À cette fin il est obligé d'introduire une demande d'admission écrite auprès du directeur de l'établissement scolaire en question qui, au vu du bilan scolaire et de la voie d'études envisagée, décidera des modalités de l'admission.



LYCÉE ALINE MAYRISCH
38, boulevard Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg

sepas@laml.lu